

Formation continue

Conditions générales

Généralités

Les formations ont lieu en présentiel et se déroulent sur le campus de la HEAD – Genève ou sur les sites de ses partenaires.

Les participant-e-s s'informent des horaires et du lieu de la formation sur la page internet dédiée à chaque module.

Nombre de participant-e-s

Les dossiers sont sélectionnés par ordre d'arrivée et jusqu'à un maximum de 18 personnes inscrites au module. Seuls les dossiers d'inscription complets et dûment validés, avec les annexes demandées, seront pris en compte.

La HEAD – Genève se réserve le droit de ne pas ouvrir une formation si le nombre d'inscrit-e-s est insuffisant.

Conditions d'admission et prérequis

Se référer à chaque formation.

Certains modules de formation continue nécessitent la soumission d'un projet pour la participation au module.

Modalités d'inscription

L'inscription se fait en ligne au moyen du formulaire institutionnel suivant : https://age.hes-so.ch/imoniteur_AGEP/!formInscrs.connection?ww_c_formulaire=HEAD_FC

Les candidatures, dont le bouton Validation n'a pas été activé, ne sont pas traitées.

Par la soumission du formulaire d'inscription en ligne, le candidat ou la candidate accepte que les données saisies dans le formulaire soient communiquées dans le respect de la loi fédérale sur la protection des données.

Les personnes s'inscrivant en juillet et août peuvent subir un retard dans la confirmation de leur inscription en raison de la fermeture administrative estivale.

Repas de midi

Les repas de midi ne sont pas organisés par la HEAD – Genève et sont à la charge des participant-e-s.

Tarifs

Le tarif de formation continue est de 1'200 CHF par module.

Un tarif préférentiel de CHF 900 par module est accordé aux alumni diplômé-e-s de la HEAD – Genève.

Les programmes et les coûts sont sujets à modification. Aucune taxe d'inscription n'est requise.

Facturation

La HEAD – Genève confirme le lancement de la session dès que le nombre de participant-e-s inscrit-e-s est suffisant, ou au plus tard 6 semaines avant le début de la formation. Un code QR pour le paiement de la formation est envoyé en annexe du courrier de confirmation de la formation.

Les frais de formation doivent être payés dans les 30 jours dès réception du code QR mais dans tous les cas 6 semaines avant le début de la formation.

Un rappel est envoyé quelques jours avant le début de la formation si la facture n'a pas été honorée. Une preuve de paiement peut être demandée le premier jour de la formation si l'encaissement n'a pas été constaté par le service financier de la HEAD – Genève. Une exclusion du cours peut être envisagée si aucune preuve de paiement n'est fournie.

Les participant-e-s sont personnellement responsables du paiement de leurs formations, dans les délais indiqués, indépendamment du fait qu'ils ou elles reçoivent ou non des subsides de leur employeur.

Conditions d'annulation

La HEAD – Genève se réserve le droit de modifier la forme d'une formation, de reporter ou d'annuler une formation qui ne réunirait pas le nombre minimum de participant-e-s requis, et de prendre toute autre mesure jugée opportune pour assurer la bonne marche des cours. Si la formation n'a pas lieu, le montant acquitté est remboursé aux participant-e-s ou à l'institution qui les subventionne.

Les demandes d'annulation ou de report doivent être formulées par le-la participant-e par écrit à l'attention de la personne responsable de la formation continue à la HEAD – Genève, à l'adresse suivante :

AURELIE ELISA GFELLER
Responsable de la coordination de l'enseignement
HEAD – Genève
Avenue de Châtelaine 5
CH-1203 Genève
fc.head@hesge.ch

Modalités de remboursement

Le montant de la formation est remboursé aux conditions suivantes si la demande d'inscription est adressée par lettre recommandée :

- En totalité : jusqu'à 30 jours avant le début de la formation
- 50% du montant : entre 30 jours avant et le début de la formation
- Aucun remboursement pour tout abandon en cours de formation

Dans le cas où aucun versement n'a été effectué lors de l'abandon, les montants dus sont facturés selon les mêmes règles.

Validation de la formation

La personne ayant suivi l'ensemble de la formation et satisfait à ses exigences telles qu'elles sont spécifiées dans le descriptif de module reçoit une attestation de formation continue et se voit octroyer 2 crédits ECTS.